



*L'encre bleue*

## **DOSSIER DE PRESENTATION**

### Association L'Encre bleue

Service gratuit d'écrivains publics bénévoles

Association Loi 1901- Reconnue d'intérêt général

93 La Canebière - Boîte 46 - 13001 Marseille

Tél : 04 91 55 39 50

Président : 06 33 65 13 50

Secrétaire : 06 28 06 15 87

[www.encre-bleue.com](http://www.encre-bleue.com)

Contact : [encre-bleue@encre-bleue.com](mailto:encre-bleue@encre-bleue.com)



Service gratuit d'écrivains publics bénévoles  
Association Loi 1901- Reconnue d'intérêt général

## **Objectifs de l'association**

**Aider de façon anonyme, confidentielle et bénévole**, toute personne ayant des difficultés avec la lecture, la compréhension et la rédaction de documents.

**Donner un coup de main** à tous ceux qui, pour quelque raison que ce soit, n'ont pas eu la chance de pouvoir apprendre à lire et à écrire.

**Être un lieu d'accueil convivial** autour du service d'écriture, pour rendre confiance et rétablir le lien social.

\*  
\*       \*

## Petite histoire de L'Encre bleue

Depuis près de 20 ans, l'Encre bleue aide les plus démunis, ceux qui n'ont pas eu la chance de pouvoir apprendre à lire ou à écrire ou qui s'en sont éloignés.

### Création (25 avril 1993)

En 1992, Mylène GREFFEUILLE souhaitant mettre ses compétences en écriture au service des autres, propose ses services d'écrivain public à plusieurs structures en place, sans réponses positives. Il faut dire qu'à l'époque on parlait peu d'illettrisme et les écrivains publics avaient presque tous disparus ! Certaine de la nécessité d'une action en ce sens, elle décide de créer sa propre association et réunit autour d'elle les premiers bénévoles : sa famille.

**L'Encre Bleue était née.**

### La Cité des associations

Sans moyens financiers, ni infrastructure pour l'épauler, Mylène s'adresse à la Maison des Associations, sur la Canebière, pour recueillir quelques conseils et elle découvre un lieu prêt à accueillir les premiers pas de l'Encre bleue : hébergement de la permanence, services (accueil, photocopie, ordinateur, etc.), conseils et promotion grâce à des manifestations comme le Forum des Associations. Des bénévoles rejoignent rapidement l'Association

### Les débuts

L'Association réalise un gros travail de communication et les médias la soutiennent, que ce soit les radios locales ou nationales (Europe 1, Europe 2, Radio France Provence, RMC), les télévisions (Canal Marseille, FR 3 Marseille, Forum Planète), et la presse écrite (Le Méridional, Le Provençal, La Marseillaise, Accents, Viva, etc.).

De nombreuses structures administratives comme les mairies, la Sécurité Sociale, les Allocations Familiales, ont également trouvé son action opportune, efficace et rigoureuse, ce qui a contribué à donner à L'Encre bleue une véritable image de marque (voir « Revue de presse »).

En décembre 1995, l'Encre bleue reçoit au siège de l'UNESCO le **1<sup>er</sup> Prix du Centre National du Volontariat**.

Ces nombreux soutiens, qui se sont maintenus dans la durée, sont le signe tangible que le projet allait dans la bonne direction, et ont permis à l'Association de grandir en force et en image auprès de tous.

### Le développement

La première permanence excentrée est ouverte aux Flamants fin 1994 à la demande du Centre Social du quartier. Puis le réseau ne cesse de se développer : La Viste (février 1995), etc.

## Les valeurs de L'Encre bleue

Universalité, gratuité, confidentialité, anonymat, convivialité et engagement social sont les bases de travail de l'Association et ses fondements déontologiques.

**Universalité :** Les permanences accueillent toutes les personnes sans distinction.

**Gratuité :** L'accès aux permanences et les services sont **entièrement gratuits**. La papeterie nécessaire à la rédaction des lettres et au traitement des dossiers (papier à lettres, enveloppes, pochettes plastiques, etc.) est fournie gratuitement.

- Confidentialité :** L'identité des personnes reçues, la nature et le contenu de l'intervention ainsi que toutes les informations recueillies lors des entretiens restent strictement confidentiels.  
Le nom de l'Encre bleue ne figure sur aucun papier.  
Aucune archive n'est conservée, hormis à la demande de l'utilisateur, les CV susceptibles de modifications ultérieures. Aucune information n'est retransmise à des tiers.
- Anonymat :** L'Encre bleue rédige toujours au nom du demandeur et ne s'interpose pas entre le demandeur et son lecteur. Elle intervient sur la forme (langage, présentation), elle peut conseiller sur la destination du document, mais respecte totalement les intentions du demandeur.
- Engagement :**
- L'Encre bleue respecte les demandes, les opinions et le contenu des dossiers et s'engage à les traiter de son mieux.
  - L'Encre bleue n'impose rien aux demandeurs et se permet seulement de les conseiller (procédures, démarches à suivre, réorientation si besoin est auprès d'un organisme, formulation de lettres etc.).
  - L'Encre bleue tente de faire participer les personnes à l'acte d'écriture en les écoutant, en les aidant à formuler plus clairement leur(s) problème(s) mais en respectant autant que possible leurs mots et leurs idées. L'acte d'écriture devient ainsi en même temps un instant de formation.
  - Chaque écrivain public bénévole pose ses propres limites en fonction de ses compétences, de ses disponibilités et de son éthique personnelle, en conformité avec les principes de l'Association ci-dessus énoncés.

## Organisation et fonctionnement

Pour réaliser la mission qu'elle s'est fixée, l'Encre bleue assure grâce à ses bénévoles :

- **l'accueil** du public dans les permanences implantées dans les structures diverses (centres sociaux, Cité des associations de Marseille, établissements publics, etc.)
- et des interventions à domicile, qui peuvent être éventuellement effectuées. Compte tenu du caractère **très** personnalisé de ce type d'intervention qui nécessite une formation **spécifique** et requiert une disponibilité beaucoup plus importante de la part des bénévoles, ces prestations ne sont effectuées que dans des cas très spécifiques.

## Les acteurs

### Les bénévoles

**Ce sont des hommes et femmes de tous âges et de toutes professions intervenant comme écrivain public.**

Les bénévoles sont des volontaires, qui aiment écrire, être utiles, aider les autres et avoir un contact direct avec le public (parmi eux beaucoup de retraités, des étudiants aussi), à l'aise dans l'écriture et sûrs de leur orthographe. Toutefois, si les bénévoles sont compétents dans l'art d'écrire, ils ne sont "**spécialistes en rien**" et ne remplaceront jamais une assistante sociale ou un avocat.

Leur tâche consiste à chercher et proposer les informations susceptibles d'aider ceux qui ont des difficultés à s'exprimer ou à comprendre les réponses qu'on leur fournit. Ils ne sont qu'un lien entre eux et les institutions.

Le recrutement des bénévoles se fait à l'occasion des manifestations associatives, par l'intermédiaire des articles de presse, par le bouche à oreille ou par le biais d'anciens bénévoles. (Voir infra Formation)

### **Les usagers \***

**Personnes accueillies dans l'une des permanences ou auxquelles on rend visite à domicile.**

Parmi les personnes reçues, certaines n'ont jamais été scolarisées, ou l'ont été à la marge. D'autres, d'un niveau d'études plus élevé, ne s'expriment aisément que dans leur langue (émigrants, demandeurs d'asile, ..). Rares sont les analphabètes, mais beaucoup butent sur un texte ou maîtrisent mal l'orthographe. L'Encre bleue les aide à franchir la barrière de l'écriture. Cela demande du temps, de l'écoute, des explications, car même si les bénévoles tiennent le crayon, ils cherchent à faire participer l'utilisateur à sa propre démarche afin qu'in fine il se l'approprie.

*\*(terme plus neutre, préféré à client, utilisateur, demandeur,...)*

### **Qui conseille aux usagers de s'adresser à l'Encre bleue ?**

- Les institutions qui connaissent bien L'Encre bleue : Pôle Emploi (pour les CV), les assistantes sociales, les mairies, la Cité des Métiers, la Préfecture, le Centre des Impôts, les tribunaux, la Caisse des Allocations Familiales, l'assurance maladie, la MDPH et l'ensemble des services sociaux ;
- le "bouche à oreille", les "habitués" ;
- la Cité des associations ;
- d'autres écrivains publics et la consultation du site internet de l'Encre bleue ;
- articles de presse, liens dans des sites associatifs ou des amis.

## **Les moyens : les permanences de l'Encre bleue**

L'Encre bleue dispose actuellement de **19 implantations dans trois communes (Marseille, Martigues et Pertuis), où elle tient 26 permanences chaque semaine**. Les centres sociaux ou lieux publics qui les abritent étant en contact quotidien avec les habitants du quartier, cette proximité facilite le recours à L'Encre bleue, en l'intégrant mieux à l'espace de vie des usagers qu'elle accueille.

La fréquentation varie de 10 à 40 personnes par permanence de 2 heures environ. La permanence de la Canebière à la fois la plus ancienne, la plus centrale et par conséquent elle est la plus fréquentée. **C'est aussi le « creuset » de la formation des nouveaux bénévoles.**

**Une permanence de L'Encre bleue** est un lieu de rencontre, de service, qui doit être convivial, où les usagers se sentent écoutés sans préjugés ni être jugés, où ils pourront revenir pour un autre conseil ou un simple bonjour. Ce n'est surtout pas un « bureau d'accueil administratif » de plus. Association indépendante, riche de n'avoir aucune obligation de rendement ni d'objectif à atteindre, L'Encre bleue peut offrir à chacun de ses usagers le temps d'écoute dont il a besoin.

## Lieux et horaires des permanences

<b>CANEBIERE</b>	Cité des Associations 93 La Canebière 13001 Marseille	<b>04 91 55 39 50</b>	Lundi, mercredi & vendredi 10 h 00 – 11 h 30 Mardi & Jeudi 18 h 00 – 19 h 30
<b>AIR BEL</b>	Centre social Air Bel 36 bis rue de la Pinède 13011 Marseille	<b>04 91 35 27 92</b>	Mercredi 10 h 00 - 11 h 30
<b>BERNARD DU BOIS</b>	Centre social Bernard du Bois 16 rue Bernard du Bois 13001 Marseille	<b>04 91 52 01 32</b>	Jeudi 10 h 00 - 12 h 00
<b>COURS JULIEN</b>	Centre Social Julien 33 cours Julien 13006 Marseille	<b>04 96 12 23 90</b>	Mardi 09 h 30 - 11 h 30
<b>CRIJPA (public jeune)</b>	Centre régional d'information jeunesse Provence-Alpes 96 La Canebière 13001 Marseille	<b>04 91 24 33 60</b>	Mercredi 14 h 00 - 17 h 00
<b>ÉCHELLE TREIZE La Rose Rollandin</b>	Centre Social Échelle 13 – La Rose Rollandin 203 chemin Notre-Dame de Consolation 13013 Marseille	<b>04 91 12 21 60</b>	Lundi 09 h 00 - 11 h 30 Sur rendez-vous
<b>HUVEAUNE</b>	Plateforme Services Publics & Centre social de la Vallée de l'Huveaune. La Valbarelle 4 rue Gimon 13011 Marseille	<b>04 91 35 06 07</b>	Mardi 09 h 00 - 12 h 00
<b>KLEBER</b>	Maison pour tous Kléber 16 rue Desaix 13003 Marseille	<b>04 91 62 82 40</b>	Mercredi 9 h 00 – 11 h 30
<b>LA CASTELLANE</b>	Centre social La Castellane 216 boulevard Henri Barnier 13016 Marseille	<b>04 91 46 04 39</b>	Lundi 9 h 00 - 12 h 00 Vendredi 9 h 00 - 12 h 00
<b>LA MAURELLE</b>	MPT La Maurelle – Frais Vallon 20 rue Marius Briota 13013 Marseille	<b>04 91 66 09 80</b>	Vendredi 9 h 00 – 12 h 00 Sur rendez-vous
<b>L'ESTAQUE</b>	Centre Social Bassin de Séon 1 rue Jean-Jacques Vernazza. L'Estaque 13016 Marseille	<b>04 91 09 17 80</b>	Jeudi 13 h 30 - 16 h 30
<b>LA VISTE</b>	Centre Social Del Rio 38 avenue de la Viste 13015 Marseille	<b>04 91 60 57 27</b>	Mardi 9 h 00 - 11 h 30 Jeudi 9 h 00 - 11 h 30
<b>LA SOLIDARITE</b>	Centre Social La Solidarité 38 chemin de Bigotte 13015 Marseille	<b>04 91 65 01 06</b>	Mardi 9 h 00 - 11 h 00
<b>PLAN D'AOU</b>	Centre social du Grand St-Antoine Boulevard du Commandant Robert Thollon 13015 Marseille	<b>04 91 51 55 93</b>	Vendredi 09 h 00 – 12 h 00
<b>MARTIGUES</b>	Centre Social Paradis St Roch Allées Edgar Degas 13500 Martigues	<b>04 42 49 34 00</b>	Mardi 14 h 00 - 16 h 00
<b>PERTUIS</b>	Maison de la citoyenneté et de l'égalité Place du 4 Septembre 84120 Pertuis	<b>04 90 79 50 40</b>	1 <sup>er</sup> mercredi du mois 9 h 30 – 11 h 30 Sur rendez-vous
<b>DÉSIRÉE CLARY (CPAM)</b>	Antenne CPAM Désirée Clary	-	Jeudi 14 h 00 – 17 h 00 Sur rendez-vous fixé par la CPAM
<b>BAUMETTES - MAF</b>	Maison d'arrêt des femmes – Les Baumettes	-	Mercredi 14 h 00 à 16 h 30 Sur rendez-vous fixé par la MAF
<b>PERMANENCE NUMÉRIQUE</b>	Connexions solidaires 10 boulevard National 13003 Marseille	<b>06 68 84 53 49</b>	2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois 14 h 00 à 17 h 00 Sur rendez-vous téléphonique

## Fréquentation des permanences

### ✓ Usagers reçus

En 2015, les différentes permanences ont accueilli près de 6700 usagers.

### ✓ Répartition par âge (hommes et femmes).

La tranche d'âge 50/60 ans est la plus représentée dans quasiment toutes les permanences, avec également une forte représentation pour les 40/50 ans. Néanmoins, l'amplitude d'âge du public reçu est étendue, car elle court de 13 à 90 ans !

### ✓ Répartition par sexe

D'une façon générale les femmes sont sensiblement plus nombreuses que les hommes (51 % de femmes), sauf à la Canebière, dans les permanences du soir où le nombre d'hommes est un peu plus élevé (60 %) que celui des femmes.

### ✓ Répartition par nationalité

Les bénévoles ont reçu des usagers de 72 nationalités différentes à savoir une majorité de Français (48 %), mais aussi une grosse proportion de familles originaires du Maghreb (24 %) et 21 % d'autres nationalités avec une part importante d'africain subsahariens.

Le nombre de personnes originaires des pays de l'Est a connu une légère croissance au cours des années 2011 à 2014, mais cette tendance ne s'est pas confirmée en 2015.

## Le public des permanences

Le public accueilli dans les permanences y vient pour des motifs très variés, mais il s'agit principalement de :

- personnes ne sachant pas lire ou écrire ou sachant un peu écrire mais faisant des fautes d'orthographe,
- exclus et personnes isolées,
- personnes handicapées physiquement et/ou mentalement,
- personnes en manque de confiance,
- personnes âgées, parfois désorientées,
- mères de familles seules,
- personnes ne disposant pas d'un ordinateur pour taper un CV ou ne sachant pas s'en servir,
- personnes qui maîtrisent mal la langue française,
- jeunes personnes à scolarité courte ou sans formation,
- chômeurs sans moyens.

Dans les 2/3 des cas, ce sont des habitués. La relation de confiance qui s'établit alors, fait que certains choisissent de consulter tel bénévole plutôt que tel autre.

Au centre de la Castellane, le pourcentage des habitués est de 93 %. Les deux arrondissements les plus représentés à Marseille sont le 1<sup>er</sup> et le 15<sup>ème</sup>, soit près de 40 % de l'ensemble.

Dans la plupart des Centres sociaux, une grande homogénéité se dégage, la plupart des visiteurs résidant dans la cité et une faible minorité venant des arrondissements voisins. C'est le centre social qui, le plus souvent, adresse les nouveaux consultants à la permanence la plus proche.

Les permanences du centre-ville fonctionnent un peu différemment. Ainsi, La Canebière reçoit un public venant de tous les arrondissements et même de l'extérieur (Aubagne, Allauch, Toulon, Avignon, etc.).

## Bilan des réalisations et actions de L'Encre bleue en 2015

Le nombre des usagers reçus a connu en 2015 un accroissement de 5 % par rapport à 2014.

**8400 interventions(\*) ont été effectuées en 2015**, se répartissant de la façon suivante :

- 12 % de C.V., lettres de motivation et divers relatifs aux activités professionnelles
- 48 % de courrier personnel
- 40 % de dossiers administratifs.

Pour mémoire, 70 % des interventions ont eu lieu à la Cité des Associations

(\*) Intervention = acte effectué par un bénévole au profit d'un usager. Au cours d'une même permanence, un écrivain public peut en effet être amené à accomplir de 1 à 3 interventions au bénéfice d'un même demandeur.

### Tendances

La régularité et l'efficacité de l'aide apportée, le bouche-à-oreille, et la réception en hausse de personnes en difficulté adressées par les différents organismes sociaux et administratifs, contribuent au développement de l'association. Les demandes d'aide sont de plus en plus variées et les dossiers ont tendance à changer de nature. L'Encre bleue s'efforce de s'adapter aux évolutions mais certaines de ses permanences restent surchargées.

L'évolution des tendances au niveau des interventions se confirme chaque année :

- ✓ une très forte augmentation des demandes d'intervention à domicile,
- ✓ davantage d'interventions par personne et des dossiers plus longs à gérer
- ✓ moins de CV et de lettres de motivation qu'auparavant mais plus de dossiers difficiles et lourds à traiter
- ✓ toujours des dossiers urgents « de dernière minute »

### Partenariat

A partir d'une belle histoire d'amitié européenne entre deux femmes animées d'une même philosophie et fortes d'un respect et d'une estime réciproques est née en décembre 2003, **l'ASBL L'Encre Bleue Belgique**, soutenue par le Ministère de la Communauté Française de Wallonie et le Ministère de l'Emploi et de la Formation de la Région Wallonne. Ce partenariat a conduit l'ASBL à offrir à L'Encre bleue, le dépôt du logo, du nom et de l'objet de l'association valable dix ans dans toute l'Union Européenne. Malheureusement des difficultés de positionnement dans le contexte politico-social de la Belgique, ont entraîné la mise en sommeil provisoire de l'ASBL.

### Formation

Les nouveaux bénévoles sont pris en charge dès leur arrivée.

Ils participent directement à l'accueil des usagers dans une des permanences de la Canebière, sous le parrainage d'un bénévole aguerris. Une information est dispensée sur la philosophie de l'association, ses buts, sa déontologie, l'accueil et la présentation des documents. Cette phase de formation et d'accueil se poursuit pendant une période d'environ deux mois, qui permet d'une part au bénévole de savoir si cet engagement correspond à son attente, et d'autre part à l'association de valider la confiance qui peut être accordée à ce nouveau bénévole.

L'accueil des bénévoles qui font confiance à L'Encre bleue, et attendent d'elle un service conforme à sa déontologie, se doit d'être rigoureux. La présence de plusieurs bénévoles pendant la permanence permet un « apprentissage » en douceur et une bonne intégration à l'équipe.



## Actions de communication

La presse s'intéresse à L'Encre bleue depuis qu'elle a remporté, en décembre 1995, le **1er Prix du Centre National du Volontariat, remis par et à l'UNESCO**.

Le site Internet (<http://www.encre-bleue.com>), outil de communication et d'échanges internes et externes, permet des prises de contact avec d'autres associations et des journalistes, de répondre à de nombreuses questions du public ainsi qu'à des demandes de bénévolat. Il met à la disposition du public et des bénévoles des documents techniques et informatifs.

Des fiches décrivant sommairement l'activité de l'Encre bleue et recensant les permanences sont régulièrement adressées aux institutions et organismes partenaires tels que les mairies, Pôle Emploi, l'ASSEDIC, la CAF, la CPCAM, les tribunaux d'instance et de grande instance, ainsi qu'aux éditeurs d'annuaires sociaux et municipaux, afin de permettre à leur personnel d'orienter les personnes en difficulté vers l'association.

## Les projets

L'association affiche une volonté affirmée :

- de mettre sur pied de séances de formation au profit des bénévoles, à l'instar de celles montées en 2014 et 2015. L'arrivée de nouveaux bénévoles et le besoin d'actualisation des connaissances de tous, rendent effectivement indispensable l'organisation de modules de formation ;
- d'actualiser en continu la base documentaire existante pour mieux préparer les bénévoles aux techniques de l'accueil des personnes (site Internet et documentation papier des permanences) ;
- de garantir la pérennité des permanences en consolidant l'existant. L'Encre bleue cherche à maintenir une bonne gestion des permanences existantes, tant pour ceux qui en bénéficient que pour garantir la qualité et la rigueur du travail des bénévoles eux-mêmes.
- d'ouvrir de nouvelles permanences. L'association essaie de répondre au mieux, dans la mesure de ses moyens, aux demandes d'ouverture de permanences, mais cela implique de rechercher sans cesse de nouveaux bénévoles. En matière d'information, l'implication active de la structure qui reçoit l'Encre bleue est toujours recherchée ;
- de recruter activement de nouveaux bénévoles, car une telle action est l'une des conditions majeures de la bonne santé de l'association. Elle exige aussi beaucoup de doigté, il faut en effet à chaque fois s'assurer des compétences, de l'adhésion au système de fonctionnement de l'Association et à sa déontologie (qualité de l'accueil et de l'écoute, **disponibilité**, respect de la personne reçue, modestie dans la connaissance de ses propres limites de compétences, travail en équipe, respect de la charte de l'écrivain public bénévole), et rester vigilant sur la rigueur du service rendu aux usagers ;
- de développer des partenariats. L'Encre Bleue entretient des échanges fructueux avec d'autres associations, auxquelles elle adresse des usagers dont les dossiers sont complexes et nécessitent une expertise particulière qu'elle n'a pas. L'association recherche à étendre le champ de ses partenariats, de façon à faire bénéficier les usagers d'un éventail toujours plus performant de conseils ;
- de continuer et d'accroître l'action auprès des personnes âgées. L'expérience tentée dans les maisons de retraite n'a pas été à la hauteur des espoirs et des attentes. L'intérêt d'un contact chaleureux avec l'écrivain public, la possibilité de renouer ou de conserver un contact avec la famille et les amis, le tout dans le respect de l'intimité de la personne lié à la neutralité de l'écrivain public, n'ont pas obtenu un écho suffisant pour poursuivre dans cette voie.  
Cependant, grâce à son partenariat avec l'Institut de Gérontologie Sociale, L'Encre bleue

a pu continuer son action dans ce créneau et même le développer puisque cet institut fait désormais appel à ses services pour une intervention à domicile dès qu'une personne âgée ne peut pas ou plus se déplacer pour rejoindre une permanence ;  
Toutefois, les déplacements et le temps nécessaire à y consacrer conduisent l'Encre bleue à limiter ces interventions ;

- d'aider à la création de structures similaires. Fidèle à ses engagements, L'Encre bleue est prête à **proposer à toutes les personnes qui sont intéressées par son action, un partenariat pour leur permettre de construire en France ou à l'étranger des structures similaires à la sienne** en les faisant profiter de son expérience, de ses conseils et de son soutien.  
Partout, des hommes et des femmes ont besoin de services tels que les offre L'Encre bleue. Son soutien est naturellement acquis à ceux qui ont la volonté d'aider les autres, dès lors que cette aide s'exerce dans **le même esprit que le sien, avec la même déontologie, la même rigueur et la même sensibilité ;**
- de développer sa communication :
  - o auprès des organes de presse et des médias,
  - o au sein des organismes sociaux et des administrations,
  - o et sur le terrain, afin de garder le contact avec ceux qui habitent les quartiers où sont installées les permanences.

Cela implique **une présence constante sur tous les lieux de rencontres** (salons, forums, conférences, etc.) par la tenue de stands, la participation et la prise de parole aussi bien pour le recrutement que pour l'information sur l'association.

- de créer le concept de « L'Encre bleue itinérante ». Il s'agit d'un projet qui tient particulièrement à cœur depuis la création de l'association, à son ex présidente et à son nouveau président, désormais partagé par tous. L'Encre bleue itinérante consisterait en un véhicule aménagé qui circulerait dans les villages à la rencontre des personnes isolées ;
- de rechercher un local, destiné à archiver la documentation, entreposer de la papeterie, des ordinateurs et imprimantes, et installer une ligne téléphonique avec répondeur.  
Ce local permettrait de recevoir des usagers - au coup par coup – sur rendez-vous, sans qu'il s'agisse en aucun cas d'un lieu de permanence pour le public. Il permettrait également d'autoriser les bénévoles qui cherchent à se former à la bureautique, mais ne disposant pas d'un matériel personnel, à avoir accès à des équipements numériques.

## Trésorerie et budget

La trésorerie de L'Encre bleue est alimentée avant tout par les cotisations versées par les bénévoles et par des dons et par des dons émanant de sympathisants.

Par ailleurs, la municipalité marseillaise soutient régulièrement l'Association depuis plusieurs années par une subvention modeste. Le Conseil Régional des Bouches-du-Rhône a aidé l'Encre Bleue en 2005 en lui permettant d'acquérir du matériel informatique.

Les sommes recueillies permettent l'achat des fournitures de bureau et de la documentation, la location des salles de permanences, le fonctionnement du secrétariat, ainsi que la formation des bénévoles.

### Cotisations

La **cotisation annuelle due par les bénévoles se monte depuis plusieurs années à 20,00 €**. Chacun reste libre de l'augmenter à sa guise.

## Budget

Le budget de l'association comporte les comptes ordinaires et le compte spécial. Les premiers enregistrent les mouvements de trésorerie, le second représente la valorisation en euros des heures que les bénévoles consacrent au service de l'association.

En 2015, le compte de résultat a connu un solde positif de **3500 €**. Le compte spécial, représenté par la valorisation des 7180 heures de bénévolat, s'est monté à **70000 €**.

## Dons

Les services apportés par l'Encre bleue étant totalement gratuits, il est indispensable, pour compléter ses ressources traditionnelles (cotisations et subvention), que l'association reçoive des dons, qui peuvent se présenter sous plusieurs formes possibles, telles que :

- matériel informatique ;
- fournitures de bureau,
- subsides,
- local gratuit ou à partager
- ou encore consacrer une partie de temps personnel à l'association.

## Contrôle

La régularité des comptes est assurée chaque année par le contrôle de l'assemblée générale au terme de l'examen du rapport financier présenté par le trésorier de l'Association.

# Comment aider et soutenir l'Encre bleue ?

## Faire un geste ?

Vous voulez vous associer à l'aventure en devenant membre bienfaiteur par un don ?

L'Encre bleue est déclarée association d'**intérêt général**, ce qui autorise les donateurs à déduire de leur imposition, dans la limite des textes légaux en vigueur, le montant de leur don et/ou de leur cotisation. À cet effet, l'association délivre un reçu fiscal réglementaire.

## Participer à son action et devenir écrivain public ?

Pour faire vivre les permanences et les développer, l'Encre bleue a toujours besoin de nouveaux bénévoles.

Les responsables des permanences seront heureux de vous accueillir au sein d'une de leurs équipes.

N'hésitez pas à prendre contact avec eux, pour apprécier l'enrichissement formidable et réciproque que constitue la rencontre entre les bénévoles eux-mêmes et avec tous ceux qu'ils peuvent aider au quotidien.

\*  
\*   \*